

Samedi 23 et Dimanche 24 mai 2015



3^e TOURNOI NATIONAL ANDRE MENAUT (U14)

Retrouvez toutes les photos et infos sur le site internet : tournoinationalandremenautu14.footeo.com



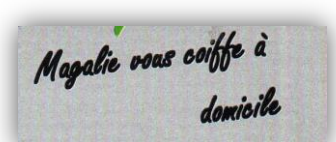
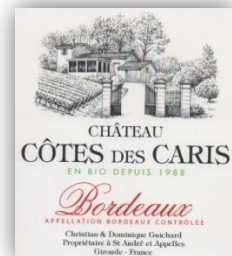
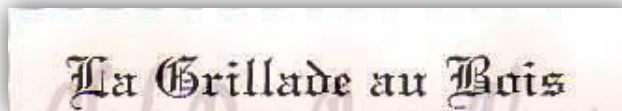
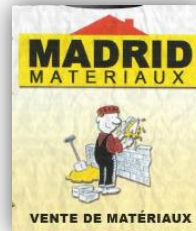
Tournoi réservé prioritairement aux joueurs nés en 2001.

16 équipes, 3 terrains, possibilité d'hébergements en camping



3e Tournoi National André Menaut

Sponsors





3e Tournoi National André Menaut

André Menaut

André Menaut est un ancien entraîneur de football né le 26 juin 1938 à Bordeaux.



*André Menaut (à gauche), Marcel Berthomé
maire de St Seurin sur l'Isle (au centre), et Guy
Denom président du SSJC de 2007 à 2013 (à
droite).*

Il a connu une très riche et longue carrière. Outre l'EF Bergerac, l'AS Libourne, l'AS Saint-Seurin et le FC Libourne-Saint-Seurin, il a dirigé du banc les Girondins de Bordeaux de février 1974 à décembre 1976. Il fut le major du stage d'entraîneur-instructeur de 1975.

Il est un universitaire reconnu : professeur à la faculté des sports de Bordeaux et ancien vice-président de l'école doctorale SHS de Bordeaux, il est une des têtes pensantes sur la réflexion footballistique.

Carrière d'entraîneur :

Avant 1974: EF Bergerac

Février 1974-Décembre 1976 : Girondins de Bordeaux

1977-1984 : AS Libourne

1985-1992 : AS Saint-Seurin sur l'Isle

2000-2001 : Trélissac FC

2004-2005 : FC Libourne/St Seurin sur l'Isle



Album Panini saison 1975-1976

**André Menaut, entraîneur des
Girondins de Bordeaux, où évoluait
à l'époque Alain Giresse !**



3e Tournoi National André Menaut

PALMARES

Tournoi National André Menaut U14

1^{ère} édition, 2013 :

VAINQUEUR : PRIGONRIEUX/PAYS EYRAUD (DH Ligue AQUITAINE)

FINALISTE : ANGOULEME CHARENTE (DH Ligue CENTRE-OUEST)



LA FINALE : Les deux équipes proposent un jeu débridé, mais aucune n'arrive à prendre l'avantage et à ouvrir la marque en 1^{ère} période, notamment grâce aux prouesses des deux gardiens de but. En seconde période, Prigonrieux ouvre la marque, mais Angoulême égalise 5mn plus tard. La séance de tirs au but offre son lot de suspense, et c'est finalement Prigonrieux/Pays Eyraud qui s'impose 11 tirs au but à 10 et remporte le 1^{er} Tournoi National André Menaut U14 !

2^{ème} édition, 2014 :

VAINQUEUR : SO CHOLET (DH Ligue ATLANTIQUE)

FINALISTE : USJA CARQUEFOU (DH Ligue ATLANTIQUE)



LA FINALE : Ce match oppose deux équipes qui se sont rencontrées déjà 4 fois cette saison, sans qu'aucune des deux équipes n'est réussie à s'imposer. A St Seurin sur l'Isle, rien n'y fait, durant les 30 minutes de la finale aucune équipe ne trouve la faille dans la défense adverse. Les deux éducateurs, qui s'apprécient, préparent leurs joueurs pour les tirs au but, qui voient finalement le SO Cholet s'imposer pour leur 1^{ère} participation. ¼ de finaliste en 2013, finaliste en 2014, Carquefou devra attendre encore un an pour remporter le trophée pour la 1^{ère} fois.



3e Tournoi National André Menaut

La commune de St-Seurin sur l'Isle

Du matériel lithique découvert à Saint Seurin sur l'Isle atteste l'occupation des lieux aux temps préhistorique. Saint Seurin est la forme médiévale de Saint Séverin, de Saint Séverinus, nom porté par plusieurs Saints aux 5ème et 6ème siècles. Au IXe siècle, les Normands sont chez nous. Ils se sont fortifiés sur le point culminant de la région qui porte encore le nom Puynormand.

L'une des premières manifestations de la commune fut, au 12ème siècle, la construction d'une église fortifiée sur les bords de l'Isle. Edifiée sur des fondations romaines, elle défendait le passage de la rivière et servit, plus tard de refuge aux pèlerins qui se rendaient à Saint Jacques de Compostelle.

La prospérité économique de Saint Seurin sur l'Isle se développa sous la domination anglaise qui dura trois siècles jusqu'à la bataille de Castillon en 1453.

Le 18ème siècle fut une période de rénovation après les guerres de religion avec notamment le tracé d'une route Libourne-Montpon par Saint Seurin sur l'Isle...



Le St-Seurin Junior Club est un club de football créé en 2007 (spécifiquement pour les jeunes à son origine) à St Seurin sur l'Isle pour éveiller, initier, former les joueurs de football, des U7 aux U19, qui sont nombreux.

Depuis 2009, le club se structure et grimpe les échelons régionaux les uns après les autres. Cette saison, les séniors évoluent en Promotion Honneur, comme les U19, U17, et U14 du club !

Objectif du club : s'appuyer sur des bases solides, aller le plus haut possible, avec des joueurs formés au club sachant jouer au football, qui donnent et prennent du plaisir à tous les amoureux du football St-Seurinois.

Le St Seurin Junior Club comprend également une école de gardien de buts.



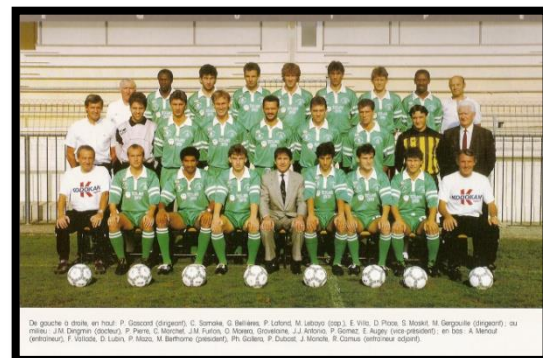
3e Tournoi National André Menaut

Histoire du football à St-Seurin sur l'Isle

En 2007, le St Seurin Junior Club (SSJC) permet aux jeunes Verts de retrouver leur pelouse de Fernand-Sastre, car l'âme du football St-Seurinois s'est peu à peu égarée auparavant.

Elle retrouve depuis ses couleurs grâce à tous ses jeunes et séniors promis à un bel avenir, qui portent fièrement chaque weekend les couleurs vertes et blanches !!!

L'AS Saint-Seurin sur l'Isle a connu la Division 2 professionnel de 1989 à 1992, puis a fusionné en 1998 avec l'AS Libourne pour créer le FC Libourne/St-Seurin sur l'Isle qui a évolué en Ligue 2 Orange de 2006 à 2008. L'équipe Séniors du St Seurin Junior Club est partie en 2^e Division District en 2009, et évolue cette saison en Promotion Honneur, après 5 accessions consécutives.





St Seurin Junior Club

3e Tournoi National André Menaut

Le complexe sportif Fernand-Sastre



- **Capacité : 3400 places
(dont 1600 assises).**

Tribune Honneur : 1000 places assises,
couvertes.

Tribune Face : 600 places assises,
couvertes.

Main courante : 1800 places debout,
non couvertes

Piscine et salle de kiné.

Les origines du stade remontent à la période après guerre, vers 1945, où Saint Seurin sur l'Isle comptait alors un terrain de football unique.

Progressivement, la commune a acquis les terrains environnants, et a donné naissance à un ensemble sportif de 5 hectares sur lequel se trouvent trois terrains.



Ce complexe sportif dédié au football porte le nom de Fernand Sastre, en hommage au représentant de la plus grande discipline sportive française, à l'origine des plus grands succès de l'équipe de France de football.





3e Tournoi National André Menaut

Plan d'accès

**Complexe sportif Fernand-Sastre,
17 rue du Stade, 33660 St-Seurin sur l'Isle.**



Moyens d'accès :

- Avion : Aéroport Bordeaux-Mérignac (environ 1h)
Aéroport Bergerac-Roumanière (environ 1h)
- Train : Gare de Libourne par TGV Paris-Bordeaux (30mn). Gare de Bordeaux St Jean, idem (1h).
- Voiture : A89 dessert St-Seurin sur l'Isle depuis Bordeaux/Périgueux/Clermont/Lyon.



3e Tournoi National André Menaut

St Seurin Junior Club

Règlement du tournoi (1)

Article 1 – Désignation

Le St Seurin Junior Club, sous le couvert de la Ligue de Football d'Aquitaine et du District Gironde-Est de football, organise un tournoi national de Football à 11, s'adressant à la catégorie U14. Cette manifestation se déroulera les 23 et 24 mai 2015 au complexe sportif Fernand-Sastre de St Seurin sur l'Isle. L'édition 2015 est la 3ème du Tournoi National U14, et réunira 16 délégations. Les priorités de ce tournoi sont le respect, le plaisir, et le partage.

Article 2 – Fonctionnement

L'organisation de ce tournoi est confiée au St Seurin Junior Club.

Article 3 – Délégations inscrites

Pour chaque équipe, l'inscription s'adresse à une délégation de 16 joueurs et de 3 dirigeants (une liste nominative est à joindre avant le 20 avril 2014).

Article 4 – Assurances et responsabilités

Chaque délégation sera responsable des assurances diverses couvrant les risques de vols, d'accidents, responsabilité civile de ses joueurs et accompagnateurs. Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité à cet égard. Tous les objets de valeurs (type caméscopes, appareils photos, téléphones portables, consoles de jeux portables, matériels high-tech, bijoux, etc.) laissés dans les vestiaires le seront au risque et péril de son propriétaire.

Article 5 – Terrains

Les matches de ce tournoi seront disputés sur 2 terrains gazonnés selon le statut fédéral. Un 3e terrain sera réservé pour les échauffements des équipes.

Article 6 – Arbitrage

Les arbitres seront officiels et affiliés à la Fédération Française de Football. Les juges de touche seront désignés par les clubs qui devront en fournir un à chaque match s'il devait en manquer.

Article 7 – Joueurs

Les joueurs participant au tournoi doivent être obligatoirement licenciés et être nés entre le 1/01/2001 et le 31/12/2001 (U14). Toutefois, chaque club peut présenter dans son effectif 4 joueurs max nés entre le 1/01/2002 et le 31/12/2002 (U13), ou 4 joueurs max nés entre le 1/01/2000 et le 31/12/2000 (U15). Seulement 3 joueurs nés en 2001 et/ou nés en 1999 pourront être alignés en même temps sur le terrain. Les clubs ont la possibilité de présenter 4 joueurs non licenciés en leur sein, à condition que ceux-ci puissent justifier d'une licence, d'une autorisation du club d'origine et d'une pièce d'identité. En outre, dans l'intérêt supérieur du 3e Tournoi National, le comité d'organisation se réserve le droit de refuser la participation d'un joueur non licencié dans le club invité dont la puissance musculaire et athlétique ou le gabarit pourrait mettre en danger l'intégrité physique des autres participants. En cas de litige concernant la qualification d'un joueur régulièrement licencié au club invité, le comité d'organisation du 3e Tournoi National se réserve la possibilité de demander la présentation d'un document officiel prouvant son identité et muni d'une photo (Carte nationale d'identité, fiche d'état civil avec photo tamponnée et certifiée conforme notamment).

Article 8 – Procédure de qualification

Il sera établi une liste officielle dûment remplie et signée. Les noms, prénoms, numéros de maillots des 16 joueurs devront correspondre avec ladite liste. Si cette liste est différente de celle envoyée le 20 avril 2015, conformément à l'article 3, elle sera impérativement remise le samedi 23 mai 2014, lors de la vérification des licences, à laquelle chaque joueur devra obligatoirement être présent et muni à cette occasion d'une pièce d'identité. A l'issue de cette vérification, seuls les joueurs inscrits sur cette liste pourront participer au tournoi.. Un joueur ne peut participer à la même édition du Tournoi National qu'avec une seule équipe.



3e Tournoi National André Menaut

Règlement du tournoi (2)

Article 9 – Commission du tournoi

En ce qui concerne les règles du jeu, tous les matches seront joués conformément aux lois du jeu édictées par l'International Football Association Board (IFAB) (édition en vigueur) sauf en ce qui concerne les points stipulés dans le présent règlement (voir article 12). Le comité d'organisation a institué une commission du tournoi, qui sera responsable du déroulement sportif du tournoi et qui aura la compétence de régler les litiges, les réclamations, les appels ainsi que les cas non prévus. Si nécessaire, la commission du tournoi fera un rapport à l'association nationale correspondante et/ou aux organismes de football internationaux (UEFA / FIFA).

Article 10 – Réclamations et contestations

Tout différent d'ordre technique ou disciplinaire sera jugé par la commission sportive du tournoi. Les réclamations et appels devront être adressés à la Commission du tournoi, qui prendra une décision définitive et contraignante. La commission n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain.

Article 11 – Éthique et fair-play

Le 3e Tournoi National U14 est un tournoi qui s'adresse à des clubs dont la réputation est à la hauteur de leur notoriété. De nombreux bénévoles et arbitres œuvrent également à la réussite de cette manifestation. Aussi, le comité d'organisation attend de ses invités un comportement à la hauteur de leur réputation et renommée. En cas de manquement grave aux règles de savoir-vivre, de convivialité et de sportivité, incontournables selon nous lors d'une manifestation à l'attention de jeunes, la Commission sportive, dans l'intérêt de tous, se réserve le droit d'appliquer des sanctions allant du blâme à l'élimination de la délégation fautive.

Article 12 – Règles et sanctions

En cas d'exclusion, le joueur sera forcément suspendu pour le match suivant.

Article 13 – Équipements

Chaque participant devra porter les tenues habituelles de son équipe. Chaque équipe disposera de 2 jeux de maillots numérotés de 1 à 16. Elle devra communiquer ses couleurs aux organisateurs une semaine au moins avant sa venue à St Seurin sur l'Isle. En cas de problèmes, le responsable du déroulement de la compétition indiquera aux équipes le jeu de maillots à utiliser.

Article 14 – Système de points

A l'issue des matches de la 1ère phase, il sera attribué : 4 points (victoire), 2 points (nul), 1 point (défaite).

Article 15 – Modalité de départage

A l'issue de la 1ère phase, en cas d'égalité au classement, sera classée avant l'équipe qui aura :

- La meilleure différence de buts particulière
- La meilleure différence de buts générale
- Le plus grand nombre de buts marqués.
- Le vainqueur d'une série de 3 tirs au but.

Article 16 – Déroulement du tournoi

Toutes les rencontres seront de 25 minutes sans mi-temps, sauf la finale du tournoi qui se jouera en 2 mi-temps de 15 minutes. 4 poules de 4 équipes seront constituées.

Première phase : Les 4 équipes de chaque poule s'affronteront lors de match aller simple.

A l'issue de cette première phase :

Les deux premiers de chaque poule participeront au tournoi OR.

Les 3^e et 4^e de chaque poule participeront au tournoi ARGENT. Le tournoi OR et le tournoi ARGENT se dérouleront sous la même forme :

¼ de finale, ½ finale, matches de classement.

En cas d'égalité lors du tournoi OR et ARGENT, il sera procédé à une série de 3 tirs au but.

Les délégations devront obligatoirement être présentes lors de la cérémonie des récompenses à 17h15 le dimanche 24 mai 2015.

L'arrivée des équipes est prévue de 12h jusqu'à 14h (en fonction de l'horaire du 1er match de l'équipe) le samedi 23 mai.

Les premiers matches auront lieu à 13h30 le samedi 23 mai.

4 matches par équipe le samedi (de 25mn), et 3 matches par équipe le dimanche (de 25mn).



3e Tournoi National André Menaut

PLANNING DES RENCONTRES :

Temps de jeu par équipe sur le tournoi : 150 minutes

Samedi 23 mai 2015

1^{ère} phase (matches de 25 minutes), 3 matches par équipe.

Les 1^{er} et 2^e de chaque poule sont qualifiés pour le Tournoi Or, les 3^e et 4^e pour le Tournoi Argent.

TERRAIN 1

TERRAIN 2

13h30 : POULE A
14h : POULE B
14h30 : POULE C
15h : POULE D
15h30 : POULE A
16h : POULE B
16h30 : POULE C
17h : POULE D
17h30 : POULE A
18h : POULE B
18h30 : POULE C
19h : POULE D

POULE A
POULE B
POULE C
POULE D
POULE A
POULE B
POULE C
POULE D
POULE A
POULE B
POULE C
POULE D



3e Tournoi National André Menaut

Dimanche 24 mai 2015

Phase finale (matches de 25 minutes), 3 matches par équipe (si égalité, 3 tirs au but)

¼ DE FINALE TOURNOI ARGENT :

10h : 3e POULE A – 4e POULE B (5) 3e POULE C – 4e POULE D (6)
10h30 : 3e POULE B – 4e POULE A (7) 3e POULE D – 4e POULE C (8)

¼ DE FINALE TOURNOI OR :

11h : 1er POULE A – 2e POULE B (1) 1er POULE C – 2^e POULE D (2)
11h30 : 1er POULE B – 2e POULE A (3) 1er POULE D – 2e POULE C (4)

12h : Cocktail sponsors / éducateurs / dirigeants.

½ FINALE :

12h45 : VAINQUEUR 5 – VAINQUEUR 6 (ARGENT 1)	PERDANT 5 – PERDANT 6 (ARGENT 3)
13h15 : VAINQUEUR 7 – VAINQUEUR 8 (ARGENT 2)	PERDANT 7 – PERDANT 8 (ARGENT 4)
13h45 : VAINQUEUR 1 – VAINQUEUR 2 (OR 1)	PERDANT 1 – PERDANT 2 (OR 3)
14h15 : VAINQUEUR 3 – VAINQUEUR 4 (OR 2)	PERDANT 3 – PERDANT 4 (OR 4)

MATCHES DE CLASSEMENT 3^e TOURNOI NATIONAL ANDRE MENAUT U14 :

14h45 : (13 ^e) VAINQUEURS ARGENT 3 ET ARGENT 4	(15 ^e) PERDANTS ARGENT 3 ET ARGENT 4
15h15 : (9 ^e) VAINQUEURS ARGENT 1 ET ARGENT 2	(11 ^e) PERDANTS ARGENT 1 ET ARGENT 2
15h45 : (5 ^e) VAINQUEURS OR 3 ET OR 4	(7 ^e) PERDANTS OR 3 ET OR 4
16h15 : (3 ^e) PERDANTS OR 1 ET OR 2	
16h45 : (FINALE 1 ^{ère} PLACE) VAINQUEURS OR 1 ET OR 2	
17h15 : CEREMONIE DES RECOMPENSES	



3e Tournoi National André Menaut

ENGAGEMENT

Nom du club : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

U14 : Une seule équipe (75€ l'inscription, caution de 400€)



La feuille d'engagement, le montant des frais d'inscription, le chèque de caution (chèques à l'ordre du St Seurin Junior Club) sont à retourner avant le 20 avril 2015, à l'adresse suivante :

3e Tournoi National U14 SSJC, 17 rue du stade, 33660 St Seurin sur l'Isle.

L'inscription ne sera effective qu'à la réception de la fiche d'engagement, des frais d'inscription, du chèque de caution, de la feuille de match, et éventuellement de la feuille de réservation de la restauration accompagnée des frais de restauration et d'hébergement.

Contacts :

Jérémy CASSY : 06 59 09 95 41 / jeremy.cassy@gmail.com



3e Tournoi National André Menaut

Restauration / Hébergement

L'hébergement des délégations (16 joueurs max et 3 adultes max) est possible dans des campings à moins de 15 minutes du Complexe Sportif Fernand-Sastre de St Seurin sur l'Isle.

Le montant du forfait comprenant la nuit du vendredi soir et du samedi soir en camping, le repas du samedi midi et samedi soir, le petit-déjeuner du dimanche matin, et le repas du dimanche midi est de 65€ par personne.

Les éducateurs et dirigeants seront conviés à un cocktail offert par le club et la mairie de St Seurin sur l'Isle, le dimanche 24 mai à 12h.

Le montant total des frais d'hébergement et restauration devra être réglé avant le 20 avril 2015.

Il est possible de payer la somme totale des frais d'hébergement et de restauration en 2 fois.



3e Tournoi National André Menaut

Réservation Hébergement / Restauration

Nom du club : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Nombre de forfait hébergement/restauration réservé :

Somme à payer : 65€ x le nombre de forfait = _____

La feuille de réservation pour la restauration est à retourner avant le 20 avril 2015, accompagnée du règlement (chèque à l'ordre du St Seurin Junior Club), à l'adresse suivante :

3e Tournoi National U14 SSJC, 17 rue du stade, 33660 St Seurin sur l'Isle.

L'inscription ne sera effective qu'à la réception de la fiche d'engagement, des frais d'inscription, de la feuille de match, et éventuellement de la feuille de réservation de la restauration accompagnée des frais de restauration et d'hébergement.

Contacts :

Jérémy CASSY : 06 59 09 95 41 / jeremy.cassy@gmail.com



3e Tournoi National André Menaut

Feuille de match de la délégation

Noms

Numéro de licence

1 : _____

2 : _____

3 : _____

4 : _____

5 : _____

6 : _____

7 : _____

8 : _____

9 : _____

10 : _____

11 : _____

12 : _____

13 : _____

14 : _____

15 : _____

16 : _____

Educateur ou dirigeant 1 : _____

Educateur ou dirigeant 2 : _____

Educateur ou dirigeant 3 : _____

A renvoyer avant le lundi 20 avril 2015